



VASES TROUVÉS

dans l'Eglise de Chavroche (Allier)

IL y a quelques mois, dans l'église de Chavroche, en baissant le niveau du chœur et de l'abside, on a fait une singulière découverte. Après avoir enlevé, dans l'abside, le dallage, et environ 20 centimètres d'épaisseur de terre, on a rencontré trois squelettes, l'un placé à droite, le second à gauche et le troisième en croix sur le premier.

Celui de droite, de taille ordinaire, squelette d'homme, avait le sommet du crâne perforé d'un trou, comme si l'on y eût enfoncé, de son vivant, un clou ou un instrument aigu. (Observation du docteur Tessier, maire de Chavroche.) Celui de gauche, de taille moindre, une femme selon toute apparence, était privé de sa tête.

Le troisième, de stature moins grande encore, était placé en travers du premier, les pieds au mur, la partie supérieure vers le centre de l'abside, — je dis la partie supérieure, parce que les ouvriers qui faisaient ces travaux n'ont pu me dire si un crâne placé à une certaine distance appartenait à ce squelette; — les os en étaient très friables, et paraissaient avoir constitué le corps d'un adolescent.

A la même profondeur que ces inhumations, on a trouvé une pièce de monnaie, très fruste, mais que je puis affirmer être un moyen bronze romain de l'époque des Antonins. On m'a remis aussi une petite agrafe en bronze, à laquelle tient encore un lambeau de peau, agrafe de ceinture sans nul doute; sa forme assez peu caractérisée me paraît cependant remonter à l'époque gallo-romaine.

Immédiatement au-dessous de ces squelettes, à 50 centimètres de profondeur, on a rencontré, et c'est là pour moi la partie la plus intéressante de la découverte, une maçonnerie faisant le tour de l'intérieur de l'abside en forme de large gradin de 0^m,60 à 0^m,70 de diamètre, hauteur et largeur.

Dans cette maçonnerie, de facture beaucoup plus ancienne que l'église actuelle, qui remonte au commencement du XII^e siècle, comme le prouve du reste une reprise de construction édifiée sur d'anciennes fondations, étaient noyés, l'orifice situé en dessous, onze grands vases de forme ollaire, c'est-à-dire sphérique.

Tous ces vases étaient symétriquement placés, à égale distance les uns des autres, autour de l'abside et en occupaient tout le pourtour.

Ils ont été posés sur un lit de mortier, puis enfouis dans la maçonnerie formant un gradin à l'intérieur, sans participer cependant à la construction de l'édifice. On a pu démolir cette partie sans attaquer en rien les fondations.

L'appareil de cette maçonnerie à chaux et sable, diffère de celui des fondations, de même que ce dernier ne présente pas non plus les mêmes caractères que celui de l'église du XII^e siècle.

Deux édifices se sont donc succédé sur cet emplacement, le plus inférieur appartient aux substructions d'un temple antique, détruit selon toute apparence lors de l'avènement du christianisme, — les premiers disciples de saint Martin, le grand apôtre des Gaules, ayant à Chavroche, comme partout ailleurs, renversé le temple païen pour se servir de ses fondations et de son abside, afin d'édifier sur ses ruines une église chrétienne.

A l'appui de mon hypothèse, je puis citer, comme présentant les mêmes modes de construction, l'église de Trezelles, sa voisine, où l'on a trouvé, il y a une cinquantaine d'années, en y faisant des travaux, une assez belle mosaïque gallo-romaine.

Je citerai encore, non loin de Chavroche, l'ancienne église de Cindré, placée près du vieux château, où l'on a trouvé, entre autres objets, une certaine quantité de pièces d'argent romaines, du bas empire, aux effigies de Gordien, Philippe et autres empereurs.

Mais revenons à nos vases :

J'ai dit plus haut qu'il en avait été trouvé onze. Dix sont semblables, sauf la dimension qui varie de 0^m,35 à 0^m,45 de diamètre. Ils paraissent avoir servi pendant longtemps ; ils sont fêlés pour la plupart et encore couverts de suie ; c'étaient donc des vases pour aller sur le feu et faire bouillir des liquides. Il est impossible de les confondre avec les vases acoustiques, qu'on rencontre ordinairement en démolissant les voûtes des vieilles églises : ces derniers sont de dimensions moindres, 0^m,20 à 0^m,25 de longueur sur 0^m,10 à 0^m,12 de diamètre pris sur la panse. Ils sont placés, l'orifice affleurant le crépissage de la voûte, de manière à ce que les ondes sonores de la voix puissent s'introduire dans leur intérieur.

Le onzième vase, de forme analogue aussi, offre cette particularité que, seul, il est muni d'une anse et d'un bec ou goulot ; c'est une cruche, en très mauvais état, mais enfouie dans ces conditions. Sa dimension est la même que celle de ses congénères ; de plus, il a été percé, dans la panse, d'un petit orifice ; cette ouverture a été forée à la main avec un instrument aigu, longtemps après la confection du vase. Il est facile de le reconnaître, par la présence du mortier qui adhère encore sur les bords.

Tous ces vases sont faits à la main, sans le concours de la roue du potier, comme le prouvent le défaut de symétrie de leur profil et l'absence de stries parallèles laissées par la main de l'ouvrier.

Leur contexture est grossière, de couleur rougeâtre, composée de terre non tamisée, parsemée de grains de quartz et de paillettes de mica. La pâte de la cruche est un peu moins grossière. J'ai déjà rencontré au fond de puits gaulois et gallo-romains, plusieurs vases semblables et identiques comme forme et comme dimensions ; l'un d'eux même, offrait aussi cette particularité qu'il avait un orifice semblable dans sa panse.

Ce vase a été trouvé dans un puits situé au milieu d'une butte de défense gauloise. Cette butte, située aux Odins, commune de Pierrefitte, faisait partie de tout un système de fortifications en terre défendant l'entrée de la vallée de l'Odde, petite rivière venant de la commune de Loddes, pour se jeter dans la Loire, à Pierrefitte.

Il ne me reste plus, pour achever la description de cette découverte intéressante de l'église de Chavroche, qu'à mentionner la présence, au-dessous de ces fondations, d'une excavation creusée dans le rocher, véritable silo, plein de terre aujourd'hui ; sa dimension était de 1 mètre de diamètre, sur 1^m,25 de hauteur.

CONCLUSIONS. — Quelles déductions peut-on tirer de cette découverte fort intéressante et peu commune ? Il est de toute évidence que la construction de la primitive église chrétienne de Chavroche a succédé à un temple païen, et qu'on s'est servi pour l'édifier des fondations mêmes de ce temple.

L'église actuelle, ne datant au plus que de la fin du XI^e siècle, elle a dû elle-même succéder au temple bâti par les premiers chrétiens.

La population gallo-romaine et gauloise, sans parler des temps préhistoriques, a été de tout temps très nombreuse dans ces riches contrées. Je puis citer, avec connaissance de cause, comme localités ayant laissé des traces du séjour de l'homme, aux temps préhistoriques :

La grotte des fées de Châtelperon ; la grotte des Burgeauds, entre Jaligny et Chavroche, — cette dernière a même servi de refuge à l'époque des invasions barbares ;

L'abri sous roches, du Grand Domaine, commune de Cindré, où j'ai

rencontré seulement quelques silex taillés, mais de beaux types en ossements d'animaux de l'époque quaternaire, restes du repas de l'homme qui l'avait habité ;

Les cimetières gallo-romains des carrières des Chenaux et des Genins, à Chavroche, où j'ai trouvé côte à côte les sépultures par incinération, avec leurs vases, et celles par inhumation bien caractérisées par les pièces de monnaies romaines qu'on n'oubliait pas de mettre dans la bouche du défunt pour payer la barque à Caron.

Je citerai encore la magnifique sépulture d'un chef gaulois trouvée en 1868 au champ Bonnet, commune de Jaligny. Elle contenait, entre autres pièces importantes, deux Torques en or, un énorme bracelet d'or, et une agrafe de même métal.

Les deux Torques, brisés malheureusement par l'inventeur, ont été sauvés par mes soins du creuset des orfèvres de Moulins, achetés par l'Etat et déposés au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

C'est aussi près de ce lieu, qu'ont été trouvées, à une époque plus rapprochée de nous, les 12 agrafes de bronze mérovingien recueillies par notre ancien collègue Esmonot, et qui font partie de mes collections.

Il ne faut pas non plus oublier dans cette énumération, le colombarium de la carrière des Allais de Chavroche, contenant, entre autres pièces malheureusement perdues pour la science, un énorme vase en terre, plein d'ornements en bronze, bracelets et fibules, et de vêtements en laine parfaitement conservés ;

Puis les souterrains refuges des Jacquets de Chavroche, ceux de Cindré, et autres où l'on ne trouve plus que quelques débris de poterie bien caractérisée de l'époque gallo-romaine.

Terminons enfin par l'indication d'un vaste établissement de la même époque, je veux parler de la villa gallo-romaine de Fontaine, commune de Treteau, où l'on a trouvé, à travers des débris de vases, en marbre ciselé, la statue d'une lionne, en Volvic, avec le mufler percé pour le passage d'un tuyau d'eau, comme dans les fontaines de nos jours.

Mais revenons à nos conclusions : Lorsque les Gaulois fondèrent leur temple païen, il est probable qu'après avoir apporté dans son enceinte de l'eau puisée à la fontaine voisine (La font Saint-Pierre), ils la firent bouillir pour la purifier, dans les grands vases que nous y avons retrouvés, en aspergèrent l'emplacement, puis, renversant les vases consacrés par cet usage, ils les enfouirent dans la maçonnerie des fondations, pour bien montrer qu'ils ne devaient plus servir à aucun autre usage.

Quelle devait être la destination du silo trouvé au-dessous de ces murs ? Sans aucun doute à cacher et conserver à l'abri des mains profanes soit les offrandes faites à la divinité, soit les objets consacrés au culte païen.

Quant aux squelettes trouvés à la partie supérieure des terres, on ne peut que se livrer à des hypothèses sur leur présence à une si minime profondeur ainsi que sur les caractères que présentent leurs restes.

Ils sont bien datés, pourrait-on dire, par la présence de la pièce de monnaie romaine et l'agrafe de ceinture ; mais nous savons tous que jusqu'en 1789, on avait coutume d'inhumer dans les églises, et, en les attribuant à l'époque gallo-romaine, on pourrait faire un jugement téméraire.

J'ai cependant remarqué que dans le chœur de l'église de Chavroché, où l'on vient aussi d'enlever des terres, il a été mis à jour quinze squelettes, rangés les uns vers les autres, à une profondeur un peu plus grande et d'une conservation plus parfaite ; l'un deux, ayant appartenu à une jeune fille, avait encore conservé toute sa belle chevelure blonde et portait au cou un collier de perles de verre, dont la fabrication ne me paraît pas remonter au delà du ^{xvi}^e siècle. A côté, se trouvaient les débris d'un vase de verre brun cannelé datant probablement de la même époque.

Tout au plus pourrait-on hasarder cette supposition, que les trois squelettes de l'abside avaient été inhumés sur place, lors de la ruine du temple païen, témoins et restes d'une lutte entre païens et chrétiens voulant implanter une nouvelle religion à la place du culte des faux dieux. La perforation du crâne de l'un d'eux pourrait s'expliquer de cette façon.

REMARQUES GÉNÉRALES. — La découverte faite dans l'église de Chavroche me paraît être unique, jusqu'à présent. J'ai consulté plusieurs archéologues, et en première ligne mon vénérable ami Bulliot, président de la Société Eduenne d'Autun, et auteur d'un ouvrage très estimé, sur la vie de saint Martin et son apostolat dans les Gaules. Il n'a jamais entendu parler de semblable découverte. Il a suivi saint Martin pas à pas dans son voyage à travers le pays éduen et partout dans notre contrée et les pays avoisinants. Il le montre évangélisant les populations, brisant les idoles, détruisant les temples païens, pour édifier sur leurs fondations et spécialement sur les ruines de leur *cella* ou abside, de nouveaux temples chrétiens. Jamais il n'a entendu dire qu'on eût trouvé d'aussi grands vases enfouis dans cette partie d'édifices anciens.

Une seule fois dans ses recherches et ses fouilles, il a rencontré, sous un temple païen, une cachette analogue à celle de Chavroche : c'est celle du Mont-de-Senne, commune de Sautenay (Saône-et-Loire).

Dr BAILLEAU.

Pierrefitte, le 26 octobre 1898.

